



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/54/L.3
3 octobre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-quatrième session
Genève, 1^{er}-11 octobre 2007

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 1^{er} au 11 octobre 2007

Rapporteur: M. Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
INTRODUCTION	1
I DÉCISIONS DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT..	2
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT	2
A. Déclarations liminaire.....	2
B. Débat de haut niveau: mondialisation et développement partagé	4
III. QUESTIONS DE PROCÉDURE ET QUESTIONS CONNEXES	6
A. Ouverture de la session.....	6
B. Nouveau membre du Conseil	7
C. Élection du Bureau	7
D. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session.....	7
<i>Annexes</i>	
I. Ordre du jour de la cinquante-quatrième session du Conseil du commerce et du développement.....	9
II. Participation	12

INTRODUCTION

1. La cinquante-quatrième session du Conseil du commerce et du développement a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, du 1^{er} au 11 octobre 2007. Au cours de sa session, le Conseil a tenu ... séances plénières – de la 1005^e à ... séance.

I. DÉCISIONS DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

[À compléter.]

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT¹

A. Déclarations liminaires

2. De nombreux représentants de pays en développement ont déclaré que leurs pays avaient récemment enregistré des taux de croissance relativement élevés. Toutefois, beaucoup de pays, dont les pays les moins avancés (PMA), avaient encore de grandes difficultés à assurer leur développement en raison de la hausse des prix des produits de base. Plusieurs représentants ont déclaré espérer que la CNUCED prendrait l'initiative de promouvoir une nouvelle architecture économique internationale, axée sur le développement.

3. Un certain nombre de représentants ont demandé que la CNUCED reste à l'avant-garde des efforts faits pour renforcer le système commercial multilatéral. Les PMA étaient ceux qui étaient le plus pénalisés par les retards pris par les négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha. Divers représentants ont remercié la CNUCED des efforts qu'elle déployait pour aider les nouveaux membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant et après leur accession. Il a été souligné que le cycle de Doha devait rester un cycle du développement, et que les progrès dans les négociations ne devaient pas se faire au détriment des aspects relatifs au développement. Plusieurs représentants de pays en développement ont souligné combien il était important de renforcer le Système global de préférences commerciales entre pays en

¹ Les versions électroniques des déclarations des délégations sont affichées sur le site Web de la CNUCED sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles ont été reçues. Ouvrir www.unctad.org/meetings, sélectionner l'organe intergouvernemental et la session, et cliquer sur Programme.

développement (SGPC) en tant qu'instrument permettant d'intensifier la coopération Sud-Sud et de répondre aux préoccupations des pays en développement.

4. De nombreux représentants ont accueilli avec satisfaction le *Rapport sur le commerce et le développement, 2007*, qui mettait cette année l'accent sur la coopération régionale dans le domaine du commerce, mais aussi dans ceux de la politique macroéconomique, du financement, des infrastructures et de la politique industrielle. Tout en reconnaissant que le Rapport apportait une contribution utile au débat, le porte-parole d'un groupe régional a dit que son groupe n'en partageait pas nécessairement les conclusions. De nombreux représentants se sont également félicités d'autres publications résultant des travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED, dont le *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés* et le rapport 2007 sur *Le développement économique en Afrique*, qui seraient très utiles aux décideurs. Un représentant a toutefois noté que la CNUCED devait se garder de promouvoir des politiques irréalistes risquant d'avoir des effets préjudiciables pour les pays en développement, en ajoutant que le fait de soutenir diverses tentatives faites pour remodeler le système financier international ne ferait qu'entamer sa crédibilité.

5. Concernant le rôle de la CNUCED en matière de coopération technique, de nombreux représentants se sont déclarés satisfaits des activités de l'organisation, notamment des cours de formation organisés en application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok à l'intention des pays en développement et des pays en transition. Divers représentants ont attiré l'attention sur la contribution de la CNUCED à une meilleure compréhension par les pays en développement des questions économiques internationales et à l'amélioration des compétences de leurs négociateurs commerciaux. En jugeant particulièrement utile l'examen des politiques d'investissement réalisé par la CNUCED, le porte-parole d'un groupe régional a suggéré que la CNUCED renforce ses activités de coopération technique constituant un suivi de cet examen. Le porte-parole d'un autre groupe régional a recommandé de renforcer les liens entre les activités de coopération technique et les deux autres grands domaines d'action de la CNUCED, à savoir la formation de consensus et les travaux de recherche et d'analyse. Il a également été recommandé de renforcer le rôle de la CNUCED dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Deux représentants ont dit que les activités d'assistance technique devraient être réalisées en coopération plus étroite avec de nouveaux donateurs.

6. La plupart des orateurs ont exprimé leur détermination de contribuer à la préparation de la douzième session de la Conférence. Quelques-uns ont souligné combien il était important d'honorer les engagements déjà pris, tels que ceux qui figuraient dans le Consensus de São Paulo et ceux qui avaient été pris à l'occasion de grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies. D'autres ont souligné que les résultats de la douzième session de la Conférence devraient aller au-delà de décisions d'ordre conceptuel pour se traduire en mesures concrètes. Un représentant a dit que la réforme du secrétariat de la CNUCED, telle que recommandée dans le rapport du Groupe de personnalités², était essentielle pour que la CNUCED puisse s'acquitter pleinement du mandat qui lui serait imparti à l'issue de la douzième session de la Conférence.

B. Débat de haut niveau: mondialisation et développement partagé

1. Mondialisation

7. Plusieurs délégations se sont félicitées de ce que de nombreux pays en développement – dont plusieurs PMA et pays africains dont la croissance avait souvent été irrégulière par le passé – aient enregistré, depuis 2000, des taux de croissance beaucoup plus rapides qu'à la fin des années 90. L'économie mondiale témoignait de l'importance croissante des pays du Sud, qui contribuaient à façonner la nouvelle géographie du commerce international. Nonobstant, plusieurs représentants ont mis en garde contre tout triomphalisme en matière de politiques de développement, au niveau national comme au niveau international. Le développement partagé était un impératif moral, et la diversification et l'élargissement des fondements de la croissance mondiale étaient une nécessité si l'on voulait que les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif de réduction de la pauvreté, soient atteints. Le manque de ressources et de capacités productives, le manque d'accès à la technologie et au savoir, le manque d'infrastructures appropriées et un accès insuffisant aux services de transport et de communication permettant d'être rattaché à l'économie mondiale continuaient d'empêcher de nombreux pays en développement de tirer pleinement profit de la mondialisation.

8. Plusieurs délégations ont attiré l'attention sur la nécessité de préserver la marge d'action des pays en développement, de façon que ceux-ci puissent corriger les incidences sociales de la

² UNCTAD/OSG/2006/1.

mondialisation et mieux répartir les bienfaits de la croissance économique en direction des secteurs marginalisés de leur population. L'action internationale ne devait donc pas aboutir à une réduction de cette marge d'action et l'élaboration des politiques devait répondre aux besoins spécifiques de pays se situant à différents niveaux de développement.

9. L'évolution favorable des prix sur les marchés internationaux de produits de base était un important facteur de l'amélioration récente des chiffres de la croissance dans les pays en développement. Toutefois, la durabilité de l'actuelle hausse des prix des produits de base et les effets délétères d'une forte instabilité des prix ne laissaient pas d'inquiéter. Les pays développés qui exportaient des denrées agricoles tout en subventionnant leur production intérieure étaient instamment priés de réformer leurs politiques agricoles de façon à ne pas compromettre les débouchés à l'exportation des pays en développement. On a souligné, dans ce contexte, la nécessité d'aboutir à une conclusion positive du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, qui tiendrait compte des préoccupations des pays en développement quant aux mesures ayant pour effet de fausser les échanges et quant aux obstacles non tarifaires. Il a également été souligné que les pays en développement n'avaient pas tous tiré profit de la hausse des prix des produits de base. Les pays importateurs nets de produits alimentaires et ceux qui étaient tributaires d'importations énergétiques étaient confrontés à des difficultés additionnelles imputables à cette hausse.

2. Développement partagé

10. Selon plusieurs représentants, une répartition plus équitable des bienfaits de la mondialisation au niveau national passait par l'action d'un État dynamique, à vocation développementiste. Pour que le développement profite davantage à tous, les pays en développement devaient renforcer leur capacité institutionnelle d'élaborer et d'appliquer des politiques en faveur des pauvres. Plusieurs représentants ont souligné qu'une forte croissance durable ne pouvait être alimentée que par un secteur privé dynamique. Les gouvernements avaient néanmoins un rôle important à jouer dans la promotion de l'entrepreneuriat local, par le biais de politiques favorisant la création de capacités productives et les apports d'investissement étranger direct.

11. L'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale semblait avoir progressé de façon inégale, un certain nombre de pays étant laissés de côté, voire marginalisés. Plusieurs facteurs qui pouvaient promouvoir l'intégration économique et sociale et aider les pays en développement à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale ont été mis en avant. Par exemple, les incidences sur le développement des changements climatiques ont été considérées à la fois comme un défi et comme une occasion à saisir. L'accès à une technologie propre et l'exploitation et l'exportation de sources d'énergie renouvelables pouvaient aider à atténuer les incidences négatives des changements climatiques dans les pays en développement. En outre, la migration internationale de main-d'œuvre pouvait être profitable à la fois aux pays d'origine (rapatriements de salaires) et aux pays d'accueil (atténuation des pénuries de main-d'œuvre).

3. L'avenir

12. La prochaine session de la Conférence – la douzième – pouvait être l'occasion de faire progresser le débat sur les perspectives et les enjeux de la mondialisation pour le développement. Toutefois, la promotion d'un développement partagé, ainsi que les politiques et les mesures visant à rendre ce développement durable, exigeaient une nouvelle approche de la gouvernance économique mondiale et une nouvelle mise en perspective des politiques nationales. D'autres représentants ont souligné la nécessité de se concentrer sur des solutions opérationnelles, pratiques et hiérarchisées dans les domaines relevant des mandats de la CNUCED.

[À compléter.]

III. QUESTIONS DE PROCÉDURE ET QUESTIONS CONNEXES

A. Ouverture de la session

13. La cinquante-quatrième session du Conseil du commerce et du développement a été ouverte le 1^{er} octobre 2007 par M. Arsene Balihuta (Ouganda), Président sortant du Conseil.

B. Nouveau membre du Conseil

14. À sa 1005^e séance plénière (séance d'ouverture), le 1^{er} octobre 2007, le Conseil a approuvé la demande formulée par l'Estonie, qui est ainsi devenue le cent cinquante et unième membre du Conseil du commerce et du développement.

C. Élection du Bureau

(Point 1 a) de l'ordre du jour)

15. À sa séance plénière d'ouverture, le Conseil a élu M. Petko Draganov (Bulgarie) Président du Conseil à sa cinquante-quatrième session.

16. Également à sa séance plénière d'ouverture, le Conseil a élu 9 des 10 Vice-Présidents et le Rapporteur. Le Bureau était donc constitué comme suit:

Président: M. Petko Draganov (Bulgarie)

Vice-Présidents: M. Alberto Dumont (Argentine)
M^{me} Mabel Gomez Oliver (Mexique)
M. Roger Julien Menga (Congo)
M. Mohamed Said-Douale (Djibouti)
M. Juan Antonio March (Espagne)
M. Franciscos Verros (Grèce)
M. Iouri Afanassiev (Fédération de Russie)
M^{me} Lisa Carle (États-Unis d'Amérique)
M. Chen Jianping (Chine)
[Dixième Vice-Président à désigner]

Rapporteur: M. Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran)

D. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session

(Point 1 b) de l'ordre du jour)

17. À sa séance plénière d'ouverture, le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire de la session distribué sous la cote TD/B/54/1. Il a également confirmé que M. Juan Antonio March

(Espagne) présiderait le Comité de session I chargé d'examiner le point 4 de l'ordre du jour – Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. [Le nom du Président du Comité de session II chargé d'examiner le point 5 de l'ordre du jour – Le développement économique en Afrique: Retrouver une marge d'action: la mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste – serait annoncé ultérieurement.]

Annexe I

Ordre du jour de la cinquante-quatrième session du Conseil du commerce et du développement

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Questions de procédure:
 - a) Élection du Bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session;
 - c) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs;
 - d) Ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Conseil.
2. Débat de haut niveau: mondialisation et développement partagé.
3. Interdépendance et questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement: la coopération régionale au service du développement.
4. Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010:
 - a) Rapport 2007 sur les pays les moins avancés;
 - b) Activités de mise en œuvre de la CNUCED en faveur des PMA: sixième rapport intérimaire.
5. Le développement économique en Afrique: Retrouver une marge d'action: la mobilisation des ressources intérieures et l'État développementaliste.
6. Examen des faits nouveaux et des questions se rapportant au programme de travail de l'après-Doha qui revêtent un intérêt particulier pour les pays en développement.
7. Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre et au suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies organisées dans le domaine économique et social:

Contribution de la CNUCED, dans le cadre de son mandat, à la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies et à l'examen des progrès accomplis dans ce domaine, au titre des points pertinents de son ordre du jour.
8. Activités de coopération technique:
 - a) Examen des activités de coopération technique de la CNUCED (rapport du Groupe de travail sur sa quarante-neuvième session);

- b) Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien.
9. Préparation de la douzième session de la Conférence:
- a) Constitution du Comité préparatoire;
 - b) Approbation de l'ordre du jour provisoire de la Conférence.
10. Questions appelant une décision du Conseil dans le cadre de la suite donnée à la onzième session de la Conférence, qui découlent des rapports et activités de ses organes subsidiaires ou qui s'y rattachent:
- a) Rapport sur les multipartenariats lancés à l'occasion de la onzième session de la Conférence;
 - b) Rencontres avec la société civile organisées conformément au paragraphe 117 du Consensus de São Paulo;
 - c) Rapport du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme sur la reprise de sa quarante-huitième session.
11. Autres questions relatives au commerce et au développement:
- a) Développement progressif du droit commercial international: quarantième rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (Vienne, 9-12 juillet 2007);
 - b) Rapport du Groupe consultatif commun du Centre de commerce international CNUCED/OMC sur sa quarantième session (Genève, 25-27 avril 2007).
12. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes:
- a) Rapport du Président de l'Organe consultatif créé conformément au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok relatif à la mise en œuvre de cours de formation par le secrétariat en 2006-2007 et aux incidences de ces cours; désignation des membres de l'Organe consultatif pour 2008;
 - b) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du Règlement intérieur du Conseil;
 - c) Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil;
 - d) Examen du calendrier des réunions;
 - e) Composition du Groupe de travail en 2008;

- f) Révision des listes d'États figurant dans l'annexe à la résolution 1995 (XIX) à l'Assemblée générale;
 - g) Incidences administratives et financières des décisions du Conseil.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport.

Annexe II

Participation

[À compléter.]
